Union Syndicale Solidaires

Section Syndicale GMF ASSURANCES
Membre du Syndicat National Solidaires

E-mail : solidairesgmf@free.fr - Site Internet : http:solidairesgmf.com
☎ 01 49 64 40 60 - Fax : 01 79 73 95 03

25 JANVIER 2010

VOTEZ UNION SYNDICALE SOLIDAIRES AUX PROCHAINES ELECTIONS

ENSEMBLE POUR UN SYNDICALISME NOUVEAU !!!

Vous allez élire prochainement les délégués du Personnel et les membres du Comité d'Entreprise pour une durée de 3 ans. **Élire des délégués SOLIDAIRES revêt un sens particulier.** Ce n'est pas un slogan mais bien une **conception différente du syndicalisme que nous vous proposons de développer.**

Le syndicalisme que nous développons repose sur :

- **Une information de qualité**, complète et transparente à tous les salariés pour permettre à chacun de se faire son opinion et d'être acteur.
- **Un travail d'analyse et d'explication** afin d'obtenir le meilleur pour les salariés.
- **La volonté de défendre** dans toutes les instances représentatives du personnel, les droits et les intérêts de tous les salariés
- **Le débat** démocratique avec les salariés afin de construire nos revendications
- **L'unité** par des objectifs qui nous permettent de dépasser nos différences pour agir collectivement et gagner ensemble.
- **La solidarité** entre les salariés parce que nous sommes tous victimes du travail de démolition sociale entrepris par l'entreprise.

CE QUE VOUS VOULEZ, NOUS LE VOULONS

Conditions de travail

Chaque salarié doit pouvoir exercer son activité dans des conditions décentes. A ce titre, nous réclamons :

- **L'embauche de salariés en CDI** dans les GMF Conseil et des formations appropriées,
- **La transformation des CDD en CDI,**
- Un travail **non contraint par des normes quantitatives** compatibles **avec un service rendu de qualité,**
- **Un travail d'équipe plus efficace et plus valorisant** que l'individualisation du travail source de stress, de compétition, **et qui à terme va à l'encontre du service rendu aux sociétaires,**
- **Le respect de l'accord ARTT** et plus particulièrement le respect des horaires,
- Une organisation de l'activité et des charges de travail **protectrices de toute souffrance au travail,**

Métiers et qualifications

Nous revendiquons :

- **Une reconnaissance de la spécificité des métiers** de chacun et des compétences associées.
- Le strict respect de nos métiers sans y **adjoindre des activités qui n'entrent pas dans nos missions**.
- Que nos métiers ne soient ni sous-traités ni externalisés (sous-traitance trop importante notamment à la Direction Informatique)
- Une requalification des métiers qui passe **par la révision à la hausse des classifications et des rémunérations**.

Salaires, carrières

Nous exigeons :

- **Une véritable progression du pouvoir d'achat** et **une augmentation du budget des promotions individuelles et primes** sans répercussion sur la politique salariale collective
- Pas de salaires **en dessous de 1500 € nets**
- **L'égalité professionnelle Femme / Homme à savoir c**ompenser les écarts de salaires **entre les Femmes et les Hommes par des mesures d'augmentation salariale immédiates** dès qu'ils sont avérés. Les mesures actuelles sont insuffisantes.
- La **renégociation des classifications et des rémunérations** et la mise en place de classes intermédiaires

Handicap

Nous voulons que l'entreprise :

- **Mette en place une véritable politique de recrutement des salarié (e) s Handicapé (e) s** et qu'elle maintienne dans leur emploi celles et ceux déjà en poste
- Donne plus de moyens à la Mission Handicap pour un meilleur suivi des salariés en terme d'aménagement de poste
- Rende tous les sites de travail accessibles,
- Fasse en sorte que chaque salarié quittant l'entreprise **en raison d'une invalidité ne soit pas privé de salaires pendant plusieurs mois avant d'être pris en charge par le régime de prévoyance**
- Aménage les postes de travail de chaque **salarié touché par les Troubles Musculo-Squelettique (T.M.S)** qui n'est pas reconnu forcément travailleur handicapé (Fauteuil ergonomique, clavier adapté…)

Emploi

- Défendre l'emploi de tous les salariés et **veiller à ce que chaque salarié touché aujourd'hui par la restructuration du Réseau** soit reclassé dans le métier de son choix **dans le total respect du Code du Travail (maintien de la classe)**, sans mobilité imposée et perte financière,
- Obliger la Direction à assurer un réel suivi de chaque salarié qui postule à un poste, et **revendiquer l'équité dans la politique des nominations et des mutations.**

EN SOUTENANT LES LISTES UNION SYNDICALE SOLIDAIRES
C'EST FAIRE ENTENDRE SA VOIX

ENSEMBLE ET TOUS UNIS CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

☎ 01 49 64 40 60 (Laissez-nous un message à ce numéro, nous vous rappellerons) - Fax : 01 79 73 95 03